

GRANDES REALISATIONS DU MINISTERE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 2016

Le Ministre de la Justice, Mme Aimée Laurentine KANYANA, lors de la Conférence de presse qu'elle a animé ce mardi 27 décembre 2016, a dit que le Ministère de la Justice, au cours de l'exercice 2016, s'est doté d'un document de la Politique Sectorielle couvrant les exercices 2016 à 2020. Ce ministère s'est fixé un plan d'action annuel dont les grandes réalisations sont les suivantes:



Ministre de la Justice et Garde des Sceaux

- 1) Production des rapports mensuels et trimestriels;
- 2) 15 descentes de sensibilisation et de vulgarisation du guide déontologique et disciplinaire, mise en place des bureaux d'accueil dans toutes les juridictions et parquets, des comités de lutte contre la corruption ont été mis en place dans les différentes structures de l'administration judiciaire, etc; cela pour lutter contre la corruption et autres mauvaises pratiques dans le secteur judiciaire;
- 3) Renforcement du partenariat et du service public-justice: le Ministère de la Justice a gardé de bonnes relations avec la plupart de partenaires dont le PNUD, la Banque Mondiale, UNICEF, CICR, Terre des Hommes, CORDAID, Avocats Sans Frontières, ONU/Femmes, IRC, Fondation Stam, etc.

4) Encadrement des Juridictions: 11 retraites ont été organisées à l'intention du personnel de l'administration centrale et des chefs de juridictions et parquets, 11 descentes d'inspection ont été organisées,

5) Bonne gestion des carrières du personnel: 304 dossiers du personnel judiciaire ont été analysés, 668 décisions de régularisation ont été produites, 304 ordonnances ministérielles ont été signées et un fichier du personnel a été mis à jour;

6) Amélioration du cadre légal: 5 lois et/ou règlements ont été initié(es), promulgué(es) et signé(es), 6 avant-projets de lois et textes réglementaires sont en cours de finition, 134 affaires ont été jugées par CSTB et 25 autres ont été exécutées, décentralisation de l'inspection générale de la Justice, création des TGI en Mairie de Bujumbura, etc;

7) Défense des intérêts de l'Etat: au niveau local, 216 affaires ont été gagnées par les Avocats de l'Etat et au niveau de la cour de l'EAC, 4 affaires ont été clôturées à la satisfaction de l'Etat du Burundi;

8) La Direction des Titres Fonciers a délivrés 3.383 certificats fonciers et a perçu pour le compte du Trésor Public un montant de 2.683.598.363 fbu;

8) Plus de 2000 prisonniers adultes et 178 mineurs ont été libérés par la mise en oeuvre de la mesure de grâce de Son Excellence le Président de la République, etc.

En conclusion, a-t-elle souligné, les réalisations du Ministère de la Justice ont été satisfaisantes malgré certaines contraintes qui ont handicapé certaines actions.



Ministre de la Justice et Garde des Sceaux